L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux, No 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE 1er DECEMBRE 1878.

Comité de secours de l'Union Française.

SEANCE DU 29 NOVEMBRE 1878.

Conformément à une convocation, les membres du comité de secours formé sous les auspices de l'Union française se sont réunis hier soir au local de cette société, sous la présidence de M. E. Lafue.

M. F. Tujague, secrétaire trésorier, a donné, au nom du comité d'organisation, lecture du rapport des opérations qu'on trouvera ci-dessous avec le certificat de vérification des comptes du trésorier.

Le rapport a été reçu et approuvé.

M. E. Lafue, président de l'Union française, a répondu au rapport en adressant des remerciements aux membres du comité d'organisation.

Sur motion il a été résolu qu'une lettre serait adressée à la famille de docteur Landry, pour lui transmettre les regrets sincères et les compliments de condoléance de l'Union française à l'occasion de la perte douloureuse qu'elle vient de faire.

M. Guillemet a présenté à l'Union française un tableau calligraphique destiné à perpétuer le souvenir des travaux du comité et contenant les noms de tous ceux qui ont participé à son œuvre pendant l'épidémie de 1878.

L'assemblée s'est ensuite ajournée.

A M. le Président et à MM. les Membres de l'Union Française.

Messieurs,

Le Comité de secours organisé sous vos auspices, en vue de l'épidémie qui vient de désoler le Sud, a l'honneur de vous rendre compte de son mission.

Son œuvre se résume ainsi :

Nombre de malades soignés à la Nlle Orléans et à la campagne du 12e septembre au 20 novembre.....	709
Nos mêmes convalescents, survivants, guéris ou guérissants.....	52
Nombre de familles secourues en argent.....	584
Nombre de familles secourues en argent, représentant 2186 personnes	

Secours en nature :

Livré à 2173 personnes.....	23,820 rations.
Bons de pain.....	152
Viande fraîche.....	1,075 livres
Bons de pension pour.....	536 journées.
Bons de chaises pour.....	500 tarifs.
Le Comité a distribué en outre : couvertures.....	103 paires.
Vêtements complets.....	12
Souliers.....	204 paires.

Obligés de tout improviser, même des ressources, nous n'avons pu commencer notre fonctionnement que le 1er septembre,—trop tard pour recueillir notre part des premières souscriptions qui ont été si libérales, les n'en souvient.

Mémorandum, nous appelé aux sympathies de nos compatriotes cet appel pour toutes ces douleurs. De tous les points des États-Unis nous venait un secours, grâce auquel nous avons pu combattre efficacement, dans la mesure d'action, les effets du fléau et poursuivre notre œuvre jusqu'à la fin de l'épidémie.

La colonie française de New-York a été titres particuliers à notre reconnaissance. Dans cette grande ville, la contagion a été si général que nous tous les organisations et peut-être, individuellement, la totalité de nos compatriotes.

La Société Française de Bienfaisance de New-York, en contribuant de ses ressources, mais surtout en contribuant les souscriptions, nous a rendu d'immenses services ; et son action a été d'autant plus méritoire, son désintéressement d'autant plus admirable, que pressée elle-même par ses propres misères, elle fit en fait tout ce qui dépendait de ses ressources, sans aucun égard pour ses souffrances plus cruelles des victimes de la fièvre jaune.

Le Canada, toujours si français par le cœur, a voulu, lui aussi, contribuer au soulagement de nos compatriotes et prouver par un nouveau témoignage sa fidélité à la mère-patrie.

La France, dans cette détresse profonde, n'a pas oublié ses pauvres absents. Nous avons vu Paris prélever sur ses plaisirs une part pour les infortunés de la Louisiane, et même aux heures sinistres un bonne pensée pour ceux qui souffraient. Le Havre, Bordeaux et d'autres villes françaises nous ont aussi envoyé des preuves de leur sympathies.

Les Américains se sont pas non plus restés indifférents à nos misères ; car leur sollicitude s'est étendue indistinctement à tous les malheureux. On ne saurait remplir plus pleinement les devoirs de l'hospitalité, et montrer que cette noble générosité n'est pour personne habitante, quelle que soit leur origine, un asile protecteur, un gîte tutélaire.

Au nombre de ces bienfaiteurs les plus dévoués, le Comité s'honore de compter M. Wm. M. Ely, maire de New-York, dont le commandite bienveillance nous a valu de précieux secours.

Le Comité n'oublie pas ce qu'il doit à la bienfaisance personnelle et à l'intervention compatissante de M. Maxe Outrey, ministre de France aux États-Unis.

M. Achille du Courthial, le sympathique attaché de la même Légation, qui a suivi avec angoisse toutes nos misères, avait dès le début du fléau fait appel à nos compatriotes de la Havane qui ont répondu avec empressement à ce noble initiative.

Quoique sérieusement éprouvée, la Louisiane elle-même a puisé dans sa libéralité native la courage de nous aider. Parmi les institutions qui nous ont tendu une main secourable, nous devons donner la première place à l'Association Catholique qui, s'inspirant de son caractère chrétienne, a prodigué si largement la charité.

Mais, si les souffrances de nos compatriotes ont provoqué partout des manifestations de libéralité, nous nous plaisons à reconnaître qu'elles le doit, tout en partie, à la presse française des États-Unis qui a si chaleureusement, et parfois si généreusement, plaidé leur cause.

La presse, dans ces circonstances solennelles, et nous parlons ici de la presse américaine comme de la nôtre,—a mérité son élévation de vues, en généralité d'instincts ; elle a prouvé ce qu'elle peut, lorsqu'elle met son service d'une noble cause, vive en puissance d'impulsion et ces moyens de propagande. Les organes des populations franco-américaines ont dignement tenu leur rang dans cette croisade contre le malheur. Grâce à eux on aimant rendu.

Autour de nous et dans notre sein, nous avons trouvé les consolers les plus courageux, les dévouements les plus dignes d'éloges.

Nous signalons à votre reconnaissance MM. les docteurs Landry, Tenatre, Hava, Lichtenstein, Beipel, Cantonnet, Duparquier, Jackson, de Bausset, Piquet, et B. de Villeneuve, qui ont offert gratuitement leurs services et subi leur tour les plus redoutables des maladies pendant l'épidémie.

Nous devons remercier aussi la généralité de MM. les pharmaciens St. Cyr Fourcade, Marcel Majeau, R. Lapisce, Adrien Herrel, Oscar Robin, qui nous ont fourni à titre gratuit des médicaments.

Nous devons rendre hommage au transport gratuit à la campagne des infirmes et des non-malades, à M. Geo. Pandely, entrepreneur des chemins de fer de Morgan et à ses officiers, au capitaine J. F. Amoss, au mécanicien "Harry Fox" et à M. Aug. Bohn, propriétaire du steamer "New Orleans-Bluff."

Ajoutons que nos malades de la ville et des campagnes ont rencontré longtemps de la sollicitude, dans le médecin dont les soins ont entouré M. Léon Métal, chef-lieu de la Nlle Orléans, M. Ch. Chagnard, C. Astaing, J. F. Révol, Achille Le Sud, C. Rouyer, A. Dudonnet, C. Gessy, Bernest Marchand, J. Arnaudon, Ernest Lefèvre, dépassant avec dévoûgie au dévoûment les victimes qu'il se consolé de traiter.

Pour récompense dépensement tous les services rendus, tous les actes d'abnégation, et nous pouvions dire de courage, il demandé plus que des pensées,—il demande des sentiments profondes de notre gratitude. Nous avons dû cependant aux de ce tout à de simples remerciements, l'argent qui nous a été confié étant, en fait, sacré, et, hélas! des pauvres,—que nous ne pouvions adresser qu'au soulagement des pauvres. Nous l'avons respecté. Ceux qui ont montré pour notre œuvre le plus de dévouement sont les premiers à partager sa sécurité.

Et maintenant Messieurs, le Comité, parvenu au terme de sa mission limitée à l'existence de l'épidémie, remet entre vos mains, avec le qui reste de fonds de secours, le soin des malades qui ont encore besoin d'être soulagés et qui malheureusement ne disparaîtront jamais de convalescence. L'Union Française doit recueillir notre mémoire héritage, car elle continue notre œuvre et prête la brèche.

Nous faisons suivre ce compte-rendu de tous les documents relatifs à nos recettes et à nos dépenses, avec pièces à l'appui pour tous ceux qui ont été vérifiés et détaillés en présence du Comité et de l'Union Française et enfin par le comité d'examen nommé par vous, et dont les archives ont été remises d'une époque et dépôt de ce double et qui se trouvent en fait de nos comptes comme un pénible souvenir.

Encore un mot, Messieurs. Nous désirons terminer par un souhait. La dernière commission qui formera le vœu Comité de Secours.

Est compatriotes de la Louisiane qui vu à l'œuvre l'Union Française, et qui ne trouvent pas quelle serviceable a rendue au milieu de notre calamité ; ils disent qu'elle a pour règle et pour but unique différent de notre Société de Secours Française nécessitant de notre existence pour sur demandant de l'idée à promouvoir et à développer une institution utilitaire : nous leur demandons de la montrer, par leur concours, en mesure de soulager enfin toutes les infortunes françaises qui méritaient d'être secourues : et nous espérons que ce vœu,—le dernier de votre Comité,—ne sera pas sans échos parmi la colonie française de la Louisiane.

Pour le comité général de secours,
Le comité d'organisation :

E. BELLAGUET, Gérant du Consulat.
A. WALZ.
E. SALOMON.
F. JAUFFROID.
A. GUILLEMET.
A. DOUSSAN.

Pour le Comité :
F. TUJAGUE, Secrétaire-Trésorier.

Nlle-Orléans, 29 novembre 1878.

Nous soussignés, membres du Comité d'examen nommé par l'Union Française, déclarons, après vérification, que les comptes de M. F. Tujague, trésorier du Comité de Secours, sont corrects sous tous les rapports.

Signé: EDGAR LARUE.

F. JAUFFROID, 2me vice-président de
A. DOUSSAN, directeur de
E. SALOMON, secrétaire-trésorier de
A. DUDOUESAX, membre de

Voici la réponse que M. Edgar Larue, président de l'Union française, a faite au rapport lu par M. Tujague :

Messieurs,

Le rapport que vous venez d'entendre vous donne un aperçu exacte de tout le bien qu'a fait notre Société pendant la période affligeante de fièvre jaune que nous venons de traverser. D'autres assemblées, animées d'un noble sentiment d'humanité, ont donnée leur aide à toutes les nationalités, mais nous, membres de l'Union Française, il appartenait plus particulièrement de secourir, non seulement ceux de nos compatriotes atteints par la fièvre, mais encore les familles que la perte de leurs soutiens laissait sans ressources. Pour accomplir ce devoir une seule voie nous était tracée, celle de l'Union Française, le vieux adresser les rares ressources. Pour accomplir ce devoir une seule voie nous était tracée, celle de l'Union Française, le vieux adresser les rares. Chacune les plus chaleureux de notre société à nombreuses les infirmiers, médecins et pharmaciens qui nous offrent leur concours avec tant de dévouement.

Les services qu'ils ont rendus sont de ceux que s'unhéroïsent par les malheureux qu'ils ont arraché à une mort presque certaine. Je regarde comme un devoir d'exprimer notre profonde reconnaissance pour la libéralité dont ont fait preuve à notre égard l'Association Catholique de Secours pour les victimes de la fièvre jaune, ainsi que nos compatriotes de France et des diverses portions des États-Unis, du Canada, de l'île de Cuba et du Mexique.

Je ne dirai pas, messieurs, que le bien que nous avons fait avant et pendant l'épidémie et que nous nommée appelée à continuer, n'ait contribué au renom de notre Société. J'apprends que sa réputation a été jusqu'en France.

Pour donner plus d'efficacité à notre œuvre, il ne nous manque plus que de voir son rouage se grossir par l'adjonction de nouveaux membres. Nous devons donc à cet effet faire appel à tout Français qui ne s'est pas encore fait inscrire sur les livres de l'Union.

Le moment étant arrivé où les fonctions du comité de secours sont d'urgence par suite de l'épidémie, doivent prendre fin, nous avons le devoir d'exprimer notre vive gratitude envers M. le ministre de France à Washington pour son intervention chaleureuse en notre faveur auprès du secrétaire d'État américain, et aussi envers M. Bellaguet, gérant du consulat de France à la Nlle-Orléans, pour les premières démarches d'intérêt qu'il nous a demandées pendant la durée de l'épidémie.

Je ne terminerai pas, messieurs, en quittant vous remercier, au nom de l'Union Française et en mon propre nom de ce nouveau lien que vous continue, je veux parler de notre sympathique président-fondateur, M. F. Tujague, pour les efforts couronnés de succès qu'il a déployé de New York, pour nous aider à mener à bonne fin l'œuvre charitable que nous nous étions imposée.

Comité de secours.

A Messieurs les Docteurs THOM. LAYTON,
JACKSON,
LICHT,
JEROT,
BERJOT,
CAUTONNET,
J. TOUATRE,
J. G. HAVA,
DUPAQUIER,
de RAUBERT,
PIQUÉE,
B. de VILLENEUVE.

Nouvelle-Orléans, le 28 Novembre 1878.

Messieurs,

Le Comité de Secours institué sous les auspices de l'Union Française, pour venir en aide à nos compatriotes atteints de la fièvre jaune, a adressé d'hui terminé ses travaux.

Grâce à votre dévouement à la cause publique, grâce surtout au dévouement sans bornes avec lequel vous avez soigné gratuitement nos infortunés compatriotes, nous avons la consolation de dire que le secours que vous avez bien voulu contribuer au succès qui a couronné notre œuvre.

Qu'il me soit donc permis, Messieurs, de vous adresser, au nom du Comité de Secours l'expression de notre plus profonde gratitude pour les soins et services que vous nous avez rendus. Vos noms, Messieurs, seront ainsi ceux bénis dans l'humble demeure de l'indigent, toujours présent au Ciel !

Pour le Comité,

A. GUILLEMET,
Secrétaire-Trésorier Adjoint.

A MM. les pharmaciens ST-CYR FOURCADE,
ADRIEN HERREET,
MARCEL MAJEAU,
R. LAPLACE.

Nouvelle-Orléans, 28 Novembre 1878.

Messieurs,

Le Comité de Secours institué sous les auspices de l'Union Française, pour venir en aide à nos compatriotes atteints de la fièvre jaune, a adressé d'hui terminé ses travaux.

Grâce à votre dévouement à la cause publique, grâce surtout au dévouement sans bornes avec lequel vous avez soigné gratuitement nos infortunés compatriotes, nous avons la consolation de dire que le secours que vous avez bien voulu contribuer au succès de notre œuvre.

Permettez-moi, Messieurs, de vous offrir ici, au nom du Comité de Secours, l'expression de notre sincère gratitude pour les services que vous avez rendus. Vos noms seront ainsi ceux bénis dans l'humble demeure de l'indigent, toujours présent au Ciel !

Pour le Comité,

A. GUILLEMET,
Secrétaire-Trésorier Adjoint.

L'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE TROP COUTEUX.—Le conseil municipal de Paris s'est occupé dans sa séance du 9 novembre de l'éclairage électrique.

M. Cochenet Martin a présenté un rapport consécutif à l'adoption d'une proposition tendante à prolonger pendant le mois de novembre 1878 l'éclairage électrique de l'avenue de l'Opéra, du Théâtre-Français et de la façade du Corps législatif.

M. Mallet ne croit pas que, malgré le progrès réel de l'éclairage électrique depuis quelques années, ce système puisse être actuellement substitué à l'éclairage par le gaz, au moins dans les rues. La ville a dépensé depuis le mois d'août dernier une somme de 45,000 fr. pour permettre l'essai de ce nouvel éclairage. La prolongation des expériences entraînerait la dépense d'une somme de 15,000 francs, qui pourrait trouver un emploi plus utile et plus judicieux.

Le prix de revient de l'éclairage électrique varie en effet de 1 fr. 25 à 1 fr. 75 par heure et par bec ; on pourrait pour le même prix avoir de 68 à 95 becs de gaz. Si l'on trouve l'éclairage au gaz actuel insuffisant, on voit qu'on peut l'augmenter tout en restant au-dessous du prix de revient de l'éclairage électrique.

M. le préfet de la Seine a fait observer que, lorsque le conseil, sur la proposition de l'adjoint, a voté le crédit, il manifesté l'essai de la lumière électrique sur différentes points de Paris, il savait bien que cet éclairage, actuellement plus cher que celui du gaz, puisqu'il a voté 40,000 fr. pour payer cet excédent ; mais le conseil a pensé que la ville de Paris devait tenir à honneur de faire la première expérience sur une grande échelle de la nouvelle découverte scientifique. Le meilleure preuve que l'idée était bonne, c'est que toutes les grandes villes de l'Europe l'ont, en cela imiter Paris.

L'administration étudie et va soumettre prochainement au conseil un rapport tendant à étendre l'expérience tentée sur l'avenue de l'Opéra. Des expériences ont déjà été faites à des prix considérablement réduits.

—*Le Pays* et l'*Ordre* publient la note suivante :

On nous écrit de toutes parts pour nous demander de quelle façon est organisée la souscription spontanée qui a pour but de protester publiquement contre l'invalidation de M. Paul de Cassagnac, en payant les frais de son élection.

Un comité provisoire vient de se constituer et recevra directement les offrandes ; il se compose de :

MM. Le comte Murat, député du Lot, 15 rue Montaigne ;
Levert, député du Pas-de-Calais, rue de Penthièvre, 12 ;
Thirien-Montanbon, député de la Dordogne, 10, rue François Ier ;
Hesselgens, député de la Sarthe, 90, avenue des Champs-Elysées ;
Le baron Eschassériaux, député de la Charente-Inférieure, 4, rue d'Anjou-Saint-Honoré ;
Jolibois, député de la Charente-Inférieure, 8, rue Castellane ;
Hamille, député du Pas-de-Calais, 3, boulevard du Roi, à Versailles.

Il demeure entendu que les noms des souscripteurs ne seront pas publiés, à moins d'une demande expresse de leur part.

Paris, 12 nov., 1 h. 1/2 après-midi.—On annonce la mort de M. Darblay, le grand négociant en céréales, ancien député de Corbeil.

BISMARCK ET NAPOLÉON — La *Gazette de Cologne* reproduit quelques extraits d'un livre qui vient d'être publié par M. Moritz Busch, attaché au ministère des affaires étrangères de Berlin, et qui a pour titre *"Le comte de Bismarck et son temps"*. *Le pendant la guerre de France.*" D'après M. Moritz Busch, le prince de Bismarck aurait prononcé, un jour, les paroles suivantes :

"M. Thiers m'a rappelé un entretien que j'ai eu avec le duc de Beauffremont en 1867. J'aurai dit alors que "l'empereur n'avait pas compris son avantage en 1866, qu'il aurait pu aussi faire ses affaires sur un territoire autre, il est vrai, que le territoire allemand, etc., etc."

"Tout cela est, généralement, exact. Je ne rappelle encore que c'était dans le jardin des Tuileries, et que la musique militaire jouait précisément. Napoléon n'a pas eu, pendant l'année 1866, le courage de faire ce qui était raisonnable à son point de vue. Il aurait.... oui, il aurait dû s'occuper de qui faisait l'objet de la proposition de M. Benedetti, pendant que nous agissions contre l'Autriche, et garder le traité, provisoirement pour se garantir contre ce qui pouvait arriver.

"Nous n'aurions pas pu l'empêcher, et il est probable que l'Angleterre ne l'aurait pas attaqué. Dans tous les cas, il serait pu attendre les événements. Si nous vainquions, il devait essayer de s'appuyer sur nous et de nous prendre commettre des excès..... Mais il n'a jamais été qu'un rêveur."

—Sous ce titre : UN GRAVE SCANDALE, nous trouvons ce récit dans les *Tribuns* et *un Spectateur*, que nous ne reproduisons que sous toutes réserves :

"Nous avons parlé en termes vagues, tout récemment d'un scandale qui avait eu lieu dans un département du Midi, et dont la conséquence serait le duel entre un diplomate et un haut fonctionnaire français.

"Il nous parvient, sur cette affaire très obscure, des détails nouveaux que voici :

"Le mois dernier, Mme de X...., célèbre par son élégance et sa beauté, venait s'installer à Cannes. Elle recevait fréquemment la visite d'un jeune homme, son cousin, qui occupe dans la région une position officielle.

"Il y a quelques jours, M. P.... était seul avec Mme de X...., lorsqu'une détonation se fit entendre. Les domestiques accoururent. Mme de X.... était si proie à une crise nerveuse : suprès d'elle, par terre, un petit revolver de "ceul fraîche."

"M. P.... dit :

"Ma cousine, en jouant avec ce revolver qu'elle ne savait pas chargé, a fait partir le coup ; mais elle n'est pas blessée. Il n'y a pas d'autre accident que "cette glace brisée.... Apportez vite de "l'eau fraîche."

"Revenue à elle, Mme de X.... répéta les mêmes explications. Il n'y avait rien d'invraisemblable. Cependant, à la suite d'indiscrétions des domestiques, on parla de tentative de suicide, même de tentative de meurtre et de soustraction de documents politiques....

"M. P.... avait sérieusement la disparition d'un portrait et de deux lettres renfermées dans son sac de voyage. Il aurait dit à Mme de X....

"Je veux que ce portrait et ces lettres "se retrouvent, car il y va de la réputation d'une femme et de mon honneur."

"Mme de X.... se serait mise à rire. "Si vous ne me rendez pas à l'instant "même les lettres et le médaillon, ajoutait M. P...., je me brûle la "cervelle devant vous."

"Ce disant, il aurait sorti de sa poche un revolver ; Mme de X.... se serait précipitée pour lui arracher l'arme des mains, et, dans la lutte, le coup serait parti.

"Le frère de Mme de X.... et c'est le diplomate—arriva à Cannes, et envoya une provocation à M. P.... Des démarches ont été faites par des amis communs pour empêcher une rencontre entre les deux cousins. Mais le duel semble inévitable, en raison de certains détails que nous ne pouvons donner ici, et il aura en lieu, probablement, quand paraîtront ces lignes."

UN DRAME DU GRAND MONDE. — Qu'y a-t-il de vrai dans l'histoire dramatique qui se raconte tout bas dans le quartier de Champs-Elysées, à Paris.

Il s'agirait, paraît-il, d'une mère disputant à sa fille le cœur d'un jeune parent diplomate, M. C.... au point d'en arriver à commettre un crime.

Les deux femmes, affolées de jalousie, avaient d'une scènes fréquentes. Cependant depuis quelques de temps, un rapprochement avait eu lieu entre elles, si bien que le jeune C.... fut invité à dîner.

C'est à la suite de ce repas que l'amant de Mme X..... qu'il était attaqué au domicile de celle-ci, a été pris de douleurs épouvantables et de vomissements.

Transporté chez sa sœur, il y mourait trois jours après.

Un détail significatif, c'est que Mme X..... n'étant approchée de l'agonisant pour l'embrasser, il aurait été mordue par celui-ci à l'épaule.

Une enquête est commencée.

—La grève des bouchers de Saint-Etienne s'est compliquée d'une façon singulière et imprévue.

Condamnés par le juge de paix de Barral à un franc d'amende chacun pour avoir refusé de se servir de l'appareil Bruneau, qui leur est imposé par l'administration municipale, pour l'abattage des bœufs et des vaches, mais non des veaux et des moutons, ils ont déféré le jugement à la Cour de cassation.

En attendant que cet arrêt, ils se tiennent plus que des bêtes dont leurs dernières espèces, et les habitants, sauf ceux des hospices du lycée et des casernes, sont privés de pot-au-feu et de rôti. Des négociations sont entamées pour amener une transaction provisoire ; mais il paraît qu'elles seront difficiles.

45 Years Before the Public.
THE GENUINE
DR. C. McLANE'S
CELEBRATED
LIVER PILLS,
FOR THE CURE OF
Hepatitis, or Liver Complaint,
DYSPEPSIA AND SICK HEADACHE.

Symptoms of a Diseased Liver.

PAIN in the right side, under the edge of the ribs, increases on pressure; sometimes the pain is in the left side; the patient is rarely able to lie on the left side; sometimes the pain is felt under the shoulder blade, and it frequently extends to the top of the shoulder, and is sometimes mistaken for rheumatism in the arm. The stomach is affected with loss of appetite and sickness; the bowels in general are costive, sometimes alternative with lax; the head is troubled with pain, accompanied with a dull, heavy sensation in the back part. There is generally a considerable loss of memory, accompanied with a painful sensation of having left undone something which ought to have been done. A slight, dry cough is sometimes attendant. The patient complains of weariness and debility; he is easily startled, his feet are cold or burning, and he complains of a prickly sensation of the skin; his spirits are low; and although he is satisfied that exercise would be beneficial to him, yet he can scarcely summon up fortitude enough to try it. In fact, he distrusts every remedy. Several of the above symptoms attend the disease, but cases have occurred where few of them existed, yet examination of the body, after death, has shown the LIVER to have been extensively deranged.

AGUE AND FEVER.

DR. C. McLANE'S LIVER PILLS, IN CASES OF AGUE AND FEVER, when taken with Quinine, are productive of the most happy results. No better cathartic can be used, preparatory to, or after taking Quinine. We would advise all who are afflicted with this disease to give them a FAIR TRIAL.

For all bilious derangements, and as a simple purgative, they are unequaled.

BEWARE OF IMITATIONS.

The genuine are never sugar coated.

Every box has a red wax seal on the lid, with the impression DR. McLANE'S LIVER PILLS.

The genuine McLANE'S LIVER PILLS bear the signatures of C. McLANE and FLEMING BROS. on the wrappers.

Insist upon having the genuine Dr. C. McLANE'S LIVER PILLS, prepared by Fleming Bros., of Pittsburgh, Pa., the market being full of imitations of the name *McLane*, spelled differently but same pronunciation.

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

HÉBERT & Cie.,

59 Rue de Chartres, coin Bienville.

—ALMANACHS 1879—

à 20 cts pièce.

Comique.—Prophétique.—République.—Parisien.—Magicien.—Cuisinière—Des enfants.—De la Santé.—Songes.—Grande dames et domestiques.—Pour rire.—Vieille chanson.—Gaudriole.—Amusant.—Cocottes.—Clochard.—Du langage des fleurs.—De l'ouvrier.—Des dames et demoiselles.—De la cuisine.—Astrologique.—Jardinier.—Secrétaire.—Magasin pittoresque.—Grévin.—Charivari.—Messager Boiteux de Strasbourg.

Almanach de l'Illustration 50 cts.

Ce que l'on veut dans le monde.....9 40
Grande parfait—Art de tirer les cartes.....20
Cuisinière des dames et des demoiselles.....25
Cuisinière bourgeoise et italienne.....40
Cuisinière de la ville et de la campagne.....1 00
La cuisine de tous les jours.....20
Manuel des chasses.....1 00
La vraie clef des songes.....20
Le secrétaire général modèle de lettres.....20
La petite poste des amoureux.....40
Le clef des songes.....20
Manuel du parfumeur.....20
Académie des jeux par Freebourg, 1 fort volume.....1 25
Le vrai chemin financier.....1 25
Part de la correspondance commerciale.....1 75
Le trésor des familles réunies par Hocquart.....1 00
Le livre de la ménagère.....60
Le chalet des petits jardins.....75
Traité de la pêche.....60
L'art d'élever les oiseaux.....60
Traité complet de la fabrique commerciale.....40
Le vétérinaire pratique.....75
Le porc, élevage et engraissage.....1 40
Le mouton.....1 40
Manuel de l'éleveur de bêtes à laine.....1 40
Laiterie, beurre et fromages.....1 40
Le lapin.....1 25

ŒUVRES de PAUL de KOCK.

Parmi 1 de 50 Histoires.

L'amoureux transi.....45
Le bon mari, mœurs parisiennes.....1 50
Le cocu, mœurs parisiennes.....1 50
Le cocu bourgeois.....1 50
Le cocu de la Chaussée-d'Antin.....1 50
Le cocu de la Chaussée-d'Antin.....1 50
Le cocu de la Chaussée-d'Antin.....1 50
Monsieur Cherami.....1 25
Madame Tapin.....1 50
Madame Tapin.....1 50
Les femmes, le jeu et la vie.....1 50
Le concierge de la rue du Bac.....1 50
Le mari de la femme à deux maris.....1 50
Gretin.....1 50
Madame Pantalon.....1 50
Monsieur Pantalon.....1 50
La femme à trois visages.....1 50
Le gruyère de grandville.....1 50
Cornelius.....1 50

ŒUVRES ILLUSTRÉES DE JULES VERNE.

Parmi 1 de 1 volume.

Cinq semaines en ballon, 1 volume.....1 50
Bourlot Barnavelt.....1 50
Le chemin de France.....1 50
Le tour du monde en 80 jours, 1 volume.....1 50
Le tour du monde en 80 jours.....1 50
Autour de la lune.....1 50
Les indes noires.....1 50
Aventures de trois Russes et trois Anglais.....1 50
Aventures du capitaine Hatteras.....1 50

AGENDAS POUR 1879.

Livre d'étoiles français et américains.
Almanachs à toutes les publications français.

PAPIERS PEINTS.

Articles pour Bureaux.

Encore notre expérience à vendre, de
ANTOINE Fils & Fils.
8 nov—37

COMPAGNIE GENERALE
TRANSATLANTIQUE
ENTRE
NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite sont le confortable (ex)Ville pourvues de cuisiniers Français) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme il suit :

SAINT LAURENT, Lachenoce, mercredi, 4 déc.
CANADA, Frangeul, mercredi, 11 décembre.
AMERIQUE, Delord, mercredi, 18 décembre.

Prix du passage (or ou en) pour le Havre.

Première cabine (vin compris).....$100
Deuxième — —.....$ 60
Troisième — —.....$ 35

ENFANTS ALLANT EN NOURICE A PRIX REDUITS.

Passage d'entrepont avec ameublement spécial, comprenant vin, bière et nourriture, $45 en sus pour le voyage simple de la Nouvelle-Orléans à Paris.

Les paquebots marqués d'une astérisque ne transportent pas de passagers d'entrepont.

L. GRAND, Agent,
Galiez Court, No 3,
Nouvelle-Orléans.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

Pour Brême via la Havane et Southampton.

Devant partir, DIMANCHE, 1er décembre, à 7 heures du matin.

Le steamer allemand
HANNOVER,
Capitaine HOFFMANN,
partira de son quai, au poteau 41 de district, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Pour passage, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
20 nov—37 No 43 de la rue de l'Union.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS ENTRE BRÊME ET LA NOUVELLE-ORLEANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

L'ESTAFETTE, Capitaine Schwarz, 1 décembre.
Hannover.....12 Oct. environ 1 déc.
Bremen.....6 nov. environ 8 déc.
Braunschweig.....20 " environ 22 "
Frankfurt.....4 déc. environ 5 janv.

Ces steamers sont neufs, ne venant ici, en HAVRE et à la Havane, et, en allant en Europe, à la Havane et à Southampton.

PRIX DU PASSAGE :

De Brême, Southampton ou le Havre à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans :
Chambre...$150 or cr. | Entrepont...$90, or cr.
De la Nouvelle-Orléans à Southampton, Havre ou Brême :
Chambre...$150 or cr. | Entrepont...$45, or cr.

Pour les enfants au-dessous de 1 an, gratis.

Pour les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix.

Pour les enfants au-dessous de 1 an, gratis.

N.B. Notre agent pour le Texas, M. Peter H. Schmid, à Galveston, est autorisé à délivrer des passages d'entrepont, aux conditions suivantes :
De Galveston à Brême.....$45 or cr.
De Galveston à Liverpool.....$50 or cr.

Le compagnie se réserve le droit de changer le navire des steamers, leurs jours de départ ainsi que le prix du passage.

Les personnes qui retiennent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Havre à la Nouvelle-Orléans.

Pour ou de détails s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
13 nov No 43 de la rue de l'Union.

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE EST COMPOSÉE DES steamers suivants :
ROCKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES,
Le steamer
NEWCASTLE,
Capt. T. P. C. Haley.

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse
Mercredi Déc d., à 8 h. A. M.

L'assurance sur cargaison est prise par cette ligne à 1/8 pour cent.

Passage—Cabine.....$20
Entrepont.....$15
Bétail compris.....$20

Cette ligne prend de fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREMEN et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
Rue Carondelet, No 41.
4mo—1m

STATE LINE.

De New York à Belfast et à Glasgow,
TOUS LES JEUDIS.
Comfort, Rapidité, Sécurité.

BILLETS aller et retour, pour leur les parts de l'Europe, aux prix les plus bas.

Cabines, Secondes cabines et Entrepont.

Pour billets, informations, etc., s'adresser à
AUSTIN, BALDWIN & CO.
32 Broad, New York,
ou à A. E. MILLER & CO.
26 Carondelet, Nouvelle-Orléans.

C'est en seule ligne qui ne transporte aucune cabine, elle offre aux voyageurs des avantages sous le rapport de l'économie et du confort que ne peut 24 nov—9 mois 1/2 1m

LIVERPOOL.

Ligne Anglo-Américaine pour Liverpool.

La vaste ligne transatlantique sous PAVILLON AMERICAIN. Un départ tous les JEUDIS de Philadelphie.

LIGNE RED STAR, POUR ANVERS.

Un départ de NEW-YORK et de PHILADELPHIE, tous les MARDIS, TOUS LES 15 JOURS. C'est la route la meilleure et qui offre le moins de risques les parties de l'Europe centrale, l'Allemagne, etc.

PETER WRIGHT & SONS, Philadelphie,
A. E. MILLER & CO, 26 Carondelet,
10 nov—3m12h. (Nlle-Orléans.

NEW-ORLEANS SAVINGS INSTITUTION

D. URQUHART, President.
THOS. A. ADAMS, 1er Vice-Président.
CHAS. T. HERE, 2e Vice-Président.
CHAS. J. LEWIS, Secrétaire.
CHAS. KILLMAN, Trésorier.

DIRECTEURS.

Thos. A. Adams, Geo. Moses,
Chas. T. Here, C. Schmidt,
C. J. Lewis, C. Schmidt,
A. Lewis, Carl Kahn,
A. Meyer, Ad. Wolf,
A. Hadley, D. Urquhart,
24 nov—1 an

ETAT DE LA LOUISIANE.

Dans l'affaire du Bureau des Commissaires du Second District de Paulin, demandeur,
Tendant à l'exécution du pied d'assurance, etc., etc.

No 20,866.

Troisième Cour de District de la Paroisse Orléans.

A TERME, une pétition a été enregistrée par ce bureau, demandant des ordonnances de la Cour de la Nouvelle-Orléans et la ville Ville, ordonnant la vente et représentant le droit du Second District de Jean Paulin, dans l'affaire du Bureau des Commissaires du Second District de la Nouvelle-Orléans, et ordonnant la vente, etc., etc., demandé le No 19,646 des causes de la Cour de Orléans, qui a été rendu le 11 et signé le 16 novembre 1878.

Ordonnant à toutes les personnes que cela peut intéresser et tendant à toutes les personnes ci-dessous nommées et ci-dessous affectées par ce jugement, sont citées par les présentes à comparaître et dire la cause, si elle en est, dans les trente jours à partir de la première publication de la présente, pour être le jugement définitif et contradictoire, ou ensuite plus tard en faveur.

Vu, Orléans, 9 novembre 1878.
F. A. MONROE, Juge.
BENJAMIN ARMBRUSTER,
Greffier. 10 nov—1m, J M D

CHEMINS DE FER.

New-Orleans and Mobile Rail Road
(LIGNE RAPIDE DE MOBILE.)

La route la plus courte et la plus rapide pour toutes les villes de l'Est.

Transporte la malle et l'Express du Sud.

A partir de MERCREDI, 20 novembre 1878, les trains arriveront à la gare, au pied de la rue du Canal, et en partiront comme suit :

Départ	Arrivée.
No 1, passagers tous les jours excepté le di. matin.....7.30 a. m.	No 2, Express tous les jours s 35 a. m.
No 3, Express, tous les jours.5.00 p. m.	No 4, Passagers tous les jours, excepté le di. matin.....9.30 p. m.
No 5, pour le lit. tord du lac, excepté le di. matin.....3.30 p. m.	No 6, pour le lit. tord du lac, tous les jours excepté le di. matin.....9.30 a. m.
No 7, Passagers, le dimanche seulement..7.35 a. m.	No 8, Passagers, le dimanche seulement 9.30 p. m.

Seule ligne qui ait des wagons-dortoirs de Pullman sur toute la route, sans changement, jusqu'à Washington, Lynchburg, Atlanta, Montgomery, Nashville et St-Louis, et également sans changement jusqu'à Cincinnati et Louisville. Un char pullman sans changement jusqu'à New-York et jusqu'aux autres villes de l'Est.

On peut se procurer des billets et retenir d'avance des places dans les SLEEPING CARS en s'adressant au bureau, coin Camp et Commune, vis-à-vis le City Hotel.

D. N. ROBINSON, Surintendant.
J. W. COLEMAN, Agent de billets.

NEW ORLEANS AND MOBILE RAIL ROAD
(MOBILE FAST LINE.)
THE SHORTEST AND QUICKEST ROUTE
CARRIES THE GREAT THROUGH MAIL
AND SOUTHERN EXPRESS.

On and after Wednesday, November 20, 1878, trains will arrive and leave dep